



Amiens, le 19 novembre 2010



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division des Examens et
Concours

Bureau des sujets
Dossier suivi par
Guy Boudeville

Ref : GB/ 104 /DNB

☎ : 03 22 82 38 61

☎ : 03 22 82 39 83

Mél :

ce.dec@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Le recteur de l'académie d'Amiens
chancelier des universités

à

madame et messieurs les inspecteurs
d'académie – directeur des services
départementaux de l'Éducation nationale

mesdames et messieurs les IA-IPR, IEN-ET

mesdames et messieurs les chefs
d'établissements publics et privés

Objet : Réunion des chefs de centre de correction du DNB 2010.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le relevé de conclusions de la réunion du lundi 11 octobre 2010 qui réunissait l'ensemble des chefs de centre de correction du diplôme national du brevet de la session 2010, les corps d'inspection, le bureau du DNB-CFG-DELF du rectorat et qui était présidée par monsieur LEGRAND, inspecteur d'académie – directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme.

Je vous en souhaite une bonne réception.

Pour le recteur et par délégation :
le chef de la division des examens et concours,

Sophie LUQUET

Conclusion débriefing DNB - réunion du lundi 11 octobre

Le groupe de réflexion réuni le lundi 11 octobre de 14 h 00 à 16 h 30 au rectorat réunissant l'ensemble des chefs de centre de correction du DNB 2010 ainsi que les corps d'inspection avait pour but d'étudier les points de satisfaction et les problèmes rencontrés lors de la session 2010 dans le but de les résorber au maximum.

Le LPC numérique sera présenté aux établissements en novembre.

1/ Les corrections

M Armand, IEN de mathématiques -sciences a soulevé le problème du manque de correcteurs pour l'épreuve de mathématiques des séries technologique et professionnelle où il y a beaucoup de candidats individuels (360) et le vivier des enseignants ayant de telles classes, déjà pris par les examens de BEP, CAP, baccalauréat professionnel, n'est pas suffisant ; M Armand souhaiterait qu'une dizaine de professeurs de collège, ceux ayant l'option DP3 par exemple, puissent renforcer ce vivier et corriger les copies des candidats de ces séries. Mme Roncin, IA-IPR, n'est pas contre sur le principe (à voir entre eux).

Afin d'éviter un taux d'absentéisme important des candidats individuels des LP en séries technologique et professionnelle, un courrier sera transmis aux lycées professionnels à la mi-mars afin de savoir si leurs élèves se présenteront ou non (réponse au 9 avril).

Problème des 40 copies de français :

Mme Robin, IA-IPR de lettres se fait l'écho de ses professeurs se plaignant du nombre élevé de copies à corriger. Mais la DEC maintient ce chiffre de 40 ; pour chacune des trois épreuves, les correcteurs ont 40 copies à corriger, même si l'épreuve est divisée en plusieurs parties, Le bureau des collèges propose d'augmenter le nombre de correcteurs en faisant participer l'ensemble des professeurs de la discipline.

La remontée statistique des notes par heures a d'ailleurs démontré que ce chiffre de 40 copies à corriger n'était pas excessif puisque 2/3 des correcteurs avait terminé avant 17 heures.

Concernant l'organisation des journées de correction, une majorité des chefs de centre est d'accord pour une convocation des correcteurs à 8 heures afin qu'ils puissent correctement accueillir les candidats à 9 heures. Cette arrivée plus précoce devrait faciliter les tâches des correcteurs et leur permettre de partir plus tôt.

L'appel à l'ensemble des professeurs de collège pour les corrections sera généralisé aux trois disciplines avec le maintien des coordonnateurs et de suppléants ; toutefois, chaque collège centre de correction gardera un ou deux enseignants comme personnel ressources dans l'établissement.

Comme cela avait été demandé lors du jury académique de juillet 2010, le renouvellement d'un tiers des centres de correction chaque année va être mis en place afin de ne pas provoquer un bouleversement de l'organisation tout en permettant une participation active de chacun. Pour l'instant, 3 établissements se sont manifestés pour être remplacés : les collèges d'Ailly le Haut Clocher, « Ferdinand Bac » à Compiègne et « Jean Mermoz » Laon. En conséquence, le renouvellement sera limité pour l'année 2011.

2/ La mission

Il serait bon d'ailleurs de faire un rappel aux enseignants sur le fait que la tâche de correction d'un examen fait partie intégrante de leur mission d'enseignant et que la tâche collective sera d'autant plus forte que l'absentéisme sera important.

Il sera élaboré un document à destination des professeurs pour bien leur rappeler leurs missions et également leurs tâches afin que les chefs de centre sachent ce qui leur est demandé :
proposition de faire figurer dans le mémento le rôle de chacun.

Il est également convenu que la DEC inscrive sur le mémento, sur la circulaire de déroulement du DNB et sur les convocations, la date de fin de session afin de rappeler aux enseignants qu'ils ne sont pas en vacances fin juin.

3/ Le travail des sous-commissions et commissions

À la proposition de faire la copie des 3 bulletins de l'année scolaire à la place de la fiche brevet, une majorité de chefs de centre est réticente à l'idée de rassembler ces documents supplémentaires et sont par contre d'accord sur l'importance de bien compléter la fiche brevet. Cette fiche brevet est un document de synthèse prenant en compte l'évolution du travail de l'élève et est un outil indispensable d'aide à la décision.

Il sera essentiel cette année d'avoir ce document en possession des sous-commissions et du jury final afin de statuer sur les cas des candidats ayant une note comprise entre 9 à 10 ou pouvant bénéficier de mention ou n'ayant pas validé toutes les compétences du socle ;

Afin de limiter le nombre de membres au jury final, les sous-commissions seront représentées par 2 personnes qui apporteront un rapport écrit succinct des travaux de la sous-commission.

Il est souhaitable de maintenir en 2011 les sous-commissions à Amiens, avec élaboration d'un cahier des charges du respect des délibérations des jurys (chaque fiche d'élève doit être lue par le responsable sans faire mention de l'identité du candidat, ni de son établissement).

Il sera nécessaire d'utiliser à partir de 2011 les fiches validant les compétences (1 seule fiche regroupant les 7 compétences ou 7 fiches) : les établissements doivent absolument utiliser les documents fournis par le rectorat.

4/ Les épreuves

Afin d'éviter des erreurs dans la distribution des sujets, un code couleur par série des étiquettes sera réalisé à partir de la session 2011.

Sur le fait que les collèges n'avaient pas toujours été prévenus qu'ils accueilleraient des individuels, le bureau des collèges reprendra l'idée initiale de regrouper les candidats individuels dans 3 centres pour chaque département afin de ne plus les éparpiller dans chaque centre où une organisation est mise en place pour peu ou pas de candidats dans certains cas.

La question du transport des copies ou de correcteurs a été abordée par certains centres de l'Aisne : le problème du nombre restreint de correcteurs sur le centre de Château-Thierry devrait être résolu

en rattachant les deux collèges de Villers-Cotterêts au centre de correction de Château-Thierry ; le centre de correction de Braine pourrait être remplacé par le collège Lamartine de Soissons. Quelle que soit la solution prise, les enseignants bougeront de toute façon et ce pour une seule journée.

Propositions 2011 de renouvellement des centres de correction.

Pour la Somme :

- remplacement du centre de correction de Guy Mareschal par le collège d'Ailly / Noye
- arrivée dans le rattachement d'Ailly-sur-Noye des collèges de Conty et Moreuil
- transfert du collège d'Airaines vers le centre de correction de Jean-Marc Laurent
- transfert de Guy Mareschal vers le centre de correction de Sagebien.

- le collège « Ponthieu » d'Abbeville devient le centre de correction du bassin Ponthieu.
- le collège de Friville devient centre du bassin Vimeu, le collège « Millevoye » toujours en travaux sera rattaché au centre de correction de Friville afin de garder un équilibre des effectifs entre les deux centres de correction.

Pour l'Oise :

- remplacement du centre de correction « Ferdinand Bac » de Compiègne en travaux par « Gaëtan Denain » Compiègne OK
- remplacement du centre de correction « Rousseau » Creil par « Gabriel Havez » OK

Pour l'Aisne :

- remplacement du centre de correction de Braine par « Lamartine » Soissons OK
- les 2 collèges de Villers-Cotterêts seront rattachés au centre de correction de « Jean-Racine » Château-Thierry
- remplacement du centre de correction « Jean-Mermoz » Laon par Les Frères le Nain OK